Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260515-2026_37-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	27

Vote
Pour : 24
Contre : 3
Abstention : /

N° de la délibération
2026-37

L'an 2026, le 30 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 24 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 24 avril 2026

Présents (23) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Alexandra FRAYSSE, Hélène GUILLEMOT, Marie-Christine JAOUEN, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Cédric LE MOROUX, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS, Patrick URIEN

Absent(s) ayant donné procuration (4) : Isabelle AUFFRET à Hélène GUILLEMOT, Patrice LE DU à Christian TROADEC, Jean-Yves NICOLAS à Isabelle LE LEON, Aurore GINOUVES à Patrick URIEN

Absents: /

A été nommé secrétaire : Daniel COTTEN

D 2026-37 Syndicat Intercommunal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne (SIRCOB) – Désignation des délégués de Poher communauté

Le nombre de sièges attribués à Poher Communauté au sein du comité syndical est de **7 titulaires et autant de suppléants.**

Concernant la désignation des délégués d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, tel que Poher Communauté, au sein d'un comité syndical d'un syndicat mixte fermé, tel que le SIRCOB, **le conseil communautaire ne peut porter son choix que sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de Poher Communauté.**

La désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs doit avoir lieu au scrutin secret.

Par exception et par un vote à l'unanimité des membres du conseil, il pourra être décidé de ne pas procéder aux désignations par le biais d'un scrutin secret, en l'absence de disposition législative ou réglementaire contraire (application de l'article L. 2121-21 du CGCT – réponse ministérielle en date du 06/01/2022 à la question écrite n°25696). L'article L. 5711-1 du CGCT précise ainsi que l'organe délibérant peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à la désignation de ses délégués.

La mise en œuvre de cette dérogation nécessite un vote préalable unanime favorable à un vote à main levée du conseil communautaire.

Le conseil communautaire est invité à procéder à l'élection de ses délégués au SIRCOB

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260515-2026_37-DE

Après en avoir délibéré, avec 24 voix pour et 3 voix contre (CLOAREC Marie-Laure, PERCHEC Xavier, PRIGENT Claude), les membres du conseil communautaire désignent à main levée les 7 titulaires et 7 suppléants au SIRCOB tel que présenté ci-dessous :

	Titulaires	*Commune*
M.	Christian TROADEC	CARHAIX
M.	Cédric LE MOROUX	LE MOUSTOIR
M.	Daniel COTTEN	CARHAIX
M.	Patrice LE DU	CARHAIX
Mme	Alexandra FRAYSSE	CARHAIX
M.	Dominique COGEN	PLEVIN
M.	Didier GOUBIL	POULLAOUEN
	Suppléants	***Commune***
M.	Matthis TERNEL	TREOGAN
M.	Paul BOUSSARD	CARHAIX
Mme	Hélène GUILLEMOT	CARHAIX
M.	Hervé PHILIPPE	CARHAIX
M.	Stéphane COTTY	PLOUNEVEZEL
Mme	Sophie LEVENEZ	TREFFRIN
M.	Patrick URIEN	KERGLOFF

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 05/05/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTÉ